



Assemblées générales 2011



AIN CONSEIL ELEVAGE
AIN GENETIQUE SERVICE
BOVI COOP

Ceyzériat, 9 décembre 2011

Programme

ASSEMBLEES GENERALES 2011

Assemblée Générale Ordinaire AIN CONSEIL ELEVAGE

Rapport financier (Didier Pertant)

Rapport du Commissaire aux Comptes

Vote des résolutions

Assemblée Générale Ordinaire BOVI COOP

Rapport financier (Patrick Josserand)

Rapport du Commissaire aux Comptes

Vote des résolutions

Assemblée Générale Ordinaire AIN GENETIQUE SERVICE

Rapport financier (Pascal Grange)

Rapport du Commissaire aux Comptes

Vote des résolutions

Rapport Technique commun

AIN CONSEIL ELEVAGE - BOVI COOP – AGS , avec la participation du GDS 01

Rapports moraux

Michel PIVARD, Président AIN CONSEIL ELEVAGE

Gilbert LIMANDAS, Président BOVI COOP

Alain VUAILLAT, Président AGS

“La sélection bovine en Europe : Enjeux et Perspectives d’ici 2020”

Xavier DAVID,
Directeur UNCEIA



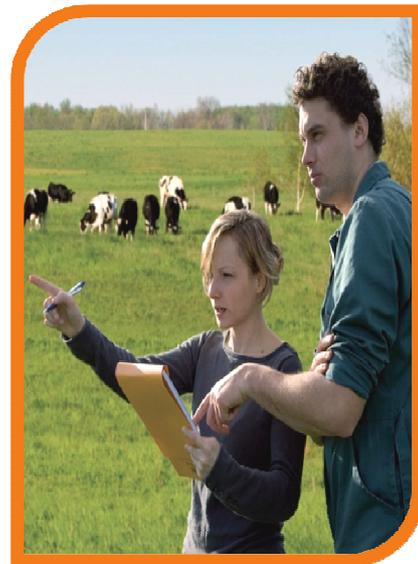
9-décembre 2011

Rapport financier

AIN CONSEIL ELEVAGE

Le résultat de l'exercice 2010/11 est positif à + 10 986 €. La maîtrise des charges d'une part et le maintien des produits d'autre part expliquent ce résultat positif.

Le déficit du résultat d'exploitation s'est accru sur cet exercice pour atteindre - 45 366 €. Il est compensé par un résultat financier et un résultat exceptionnel tous deux positifs.



Produits d'exploitation	2 007 172 €
Charges d'exploitation	2 052 538 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 45 366 €
RESULTAT FINANCIER	16 842 €
Impôts s/ bénéfices	- 1 591 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	41 101 €
RESULTAT DE L'EX.	+ 10 986 €

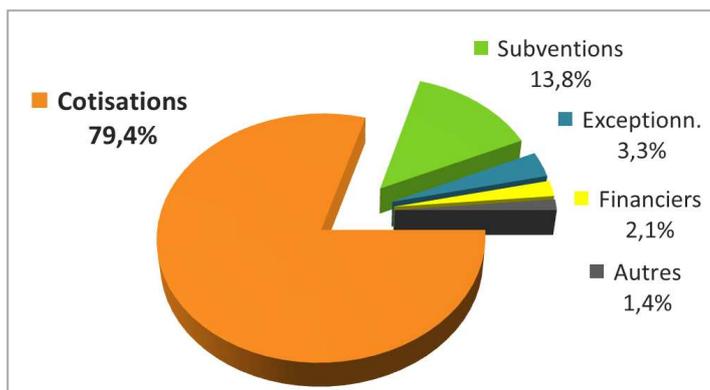
Le résultat financier à + 16 842 € affiche une baisse par rapport à l'ex. précédent du fait de moindres rendements des placements.

Le résultat exceptionnel progresse en 2010/11 pour atteindre 41 101 €.

PRODUITS

Nos produits (2 121 452 €) sont assurés à 80 % par les cotisations et ventes de services.

Les subventions pour un montant de 291 900 € représentent près de 14 % de nos produits.



L'aide financière du Conseil Général de l'Ain constitue l'essentiel de ces subventions : elle est en baisse en 2010/11 comme elle le sera encore sur le prochain exercice.

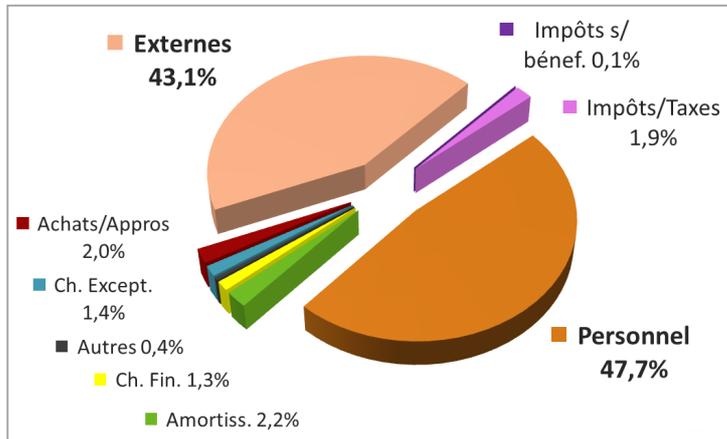
Nous rappelons l'importance de ce soutien du Conseil Général dans notre budget et nous

espérons qu'il sera maintenu. En effet, il profite avant tout aux jeunes installés qui bénéficient de 50 % de remise ainsi qu'aux éleveurs adhérents au travers de services moins coûteux.

CHARGES

Les charges d'un montant total de 2 110 466 € sont des charges de personnel pour 47,7 %.

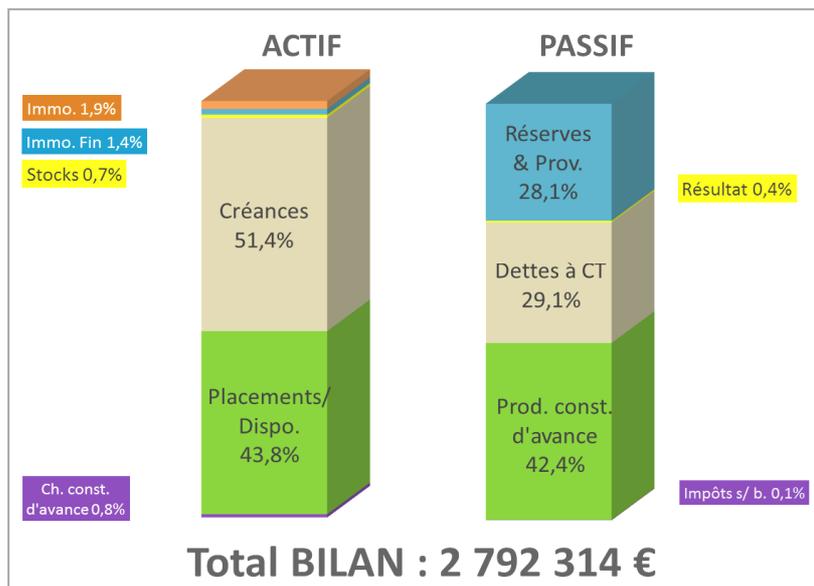
Les charges externes sont constituées par ordre d'importance par : les charges d'analyses de lait, les charges de traitement informatique des données



et les charges de personnel partagé avec Sorelva ou avec nos partenaires (Saône et Loire Conseil Elevage, Groupement d'employeur FIDOCL, Chambre d'agriculture de l'Ain).

Ces deux postes représentent l'essentiel de nos charges.

Bilan 2010/11



Le résultat de l'exercice doit venir conforter les réserves du passif de notre Bilan. Ces réserves représentent 28 % du Bilan et sont appréciés par notre Conseil d'administration comme suffisantes pour les activités de notre entreprise.

Le changement de date d'appel de nos cotisations (de février à avril) a pour effet de modifier, sur cet exercice, les produits constatés d'avance. Ce changement de date d'engagement de nos adhésions avait été décidé pour correspondre à la campagne laitière et à la campagne fourragère ... cohérence qui simplifie la vente de services.

Rapport moral du Président

MICHEL PIVARD

Cette année 2011 est tout en contraste : nous avons été « sur le pont » tout le printemps en craignant une sécheresse. En fait, l'été et le printemps s'étaient échangé leur place sans nous prévenir. Grâce à un été pluvieux, à quelques exceptions près de zones peu arrosées, les rendements fourragers ont été très bons. Nos techniciens se sont mobilisés, dès le début du printemps, pour proposer des solutions de remplacement pour assurer les stocks. Nous avons des références quantitatives et qualitatives aujourd'hui sur des cultures peu connues jusque là comme toutes sortes de sorgho, des mohas, des millets. Ces cultures qui nous arrivent du Sud seraient-elles le prolongement de la mondialisation ? La solution au réchauffement climatique ?

Dans un contexte de perspectives positives et de cours du lait favorable, nos adhérents ont conservé tous leurs animaux pour produire avec un prix intéressant. Les bâtiments sont complets, ce qui génère des problèmes de qualité difficiles à maîtriser. Les numérations cellulaires ont été toute l'année très élevées et à la limite des normes... à voir l'activité dynamique des projets de bâtiments que Tanguy doit assurer; la restructuration de l'élevage laitier départemental se poursuit avec le regroupement sur des sites équipés de bonnes conditions de production. Les robots de traite équipent plus d'un projet de bâtiment sur 2. La restructuration des élevages agrandit les troupeaux sans diminuer le nombre des hommes, qui en vivent.

Nous approchons le seuil de 700 adhérents en conservant 39 000 vaches contrôlées. La restructuration améliore la qualité de vie des associés. Des restructurations dans nos OCEL sont également engagées. Sur le site de Ceyzériat, les organisations d'élevage gèrent en commun des ressources et des moyens bénéfiques à l'économie de l'élevage. Ces moyens transversaux ne sont pas liés directement aux métiers, ce sont par exemple l'administratif et la comptabilité partagée : voilà une source d'économie qui place nos services aux tarifs les plus intéressants de la Région.

Sur les aspects métiers nous poursuivons des collaborations avec les autres OCEL. Au niveau informatique et au niveau des analyses de lait, les investissements sont vraiment mutualisés en grande Région. C'est difficile de décider à 15, mais il est vraiment important d'avoir des moyens performants et d'évoluer avec les technologies.



Alors que la taille de nos structures est faible, nous sommes à même de vous proposer des services performants et de grande qualité que nous n'aurions pas mobilisés individuellement. L'étage régional est bien dans cette disposition de collaboration constructive au bénéfice de chacun.

Au niveau national, nous avons le regret de voir se constituer des pôles régionaux qui jouent délibérément une concurrence de leur projet d'entreprise. Quelle peut être alors l'action de la fédération nationale si ce n'est que de limiter les projets collectifs pour satisfaire le plus petit commun dénominateur sans faire de l'ombre à ces stratégies individuelles; ce n'est pas le nouveau directeur de l'UNCEIA qui me contredira sur le constat de cette évolution. Depuis quelques années, nous avons engagé des actions collectives de recherche-développement dans des domaines importants pour l'avenir.

Demain ces projets risquent d'être conduits en concurrence. Est-ce dans l'intérêt de l'éleveur ? Quelle sera la place des régions laitières périphériques d'un grand Ouest rassemblant plus de 50 % de la production laitière française ? J'espère que nous arriverons à concilier esprit d'entreprise et solidarité dans des actions et projets collectifs. C'est tout l'enjeu de cette évolution entre une organisation collective soutenue par les pouvoirs publics et des nouveaux équilibres basés sur des prestations et services, qui assurent un financement dans un environnement très concurrentiel.

Revenons à notre structure départementale et à ses équilibres budgétaires. Comme vous avez pu le constater, notre compte de résultat est équilibré grâce à un fort soutien du Conseil Général de l'Ain. Cette subvention de l'assemblée départementale (principal et pratiquement unique canal de soutien à la filière laitière) représente 12 % de notre budget. Nous avons diminué de 24 000 € en 2011 et l'on nous a annoncé que ce soutien diminuera à nouveau de 30 000 € en 2012. Ce sont des recettes en moins, qui se reporteront directement sur les éleveurs.

Nos projets sont nombreux, nous avons jusqu'à maintenant exercé un entraînement fort de nos collègues de la Région sur ces projets. Nous sommes reconnus pour notre dynamisme et pour celui de l'élevage départemental. Soyez convaincus que les aides du Conseil Général ont été très bien valorisées. Pour l'avenir et afin de rester toujours à la pointe des services proposés en élevage, nous comptons sur le maintien de ce soutien.

Ain Conseil Elevage investit dans la qualité de formation de ses hommes en partenariat avec le CFPPA des Sardières. C'est une très belle école de formation pour les techniciens, qui sont nombreux à passer un moment en binômes avec un tuteur au service des adhérents avant de pratiquer, par eux-mêmes, les conseils et méthodes qu'ils ont acquis. A voir la réussite de ceux qui sont passés par là dans le passé, nous pouvons être fiers du travail que nous avons fait jusque-là.

Dans les perspectives je me dois d'aborder le chantier de rapprochement dans lequel nous sommes engagés avec notre voisin du Nord, Saône & Loire Conseil Elevage, avec qui nous avons déjà beaucoup d'échanges de personnels et de collaborations. La logique de fusion doit être posée à ce niveau d'intégration où nous sommes. Il y a peu d'économie à en attendre mais c'est plus pour retrouver une taille suffisante pour développer des prestations de qualité avec des personnes compétentes.

Les nombreux partenariats stables et durables que nous avons construits tant avec les entreprises laitières qu'avec des chambres d'agriculture ou encore des autres OPA d'élevage, nous laissent penser que notre mode de fonctionnement, en faisant grandir des projets partagés, est un gage de réussite pour un projet de restructuration avec notre voisin. Nous allons poursuivre notre travail sur ce chantier et certainement présenter un projet de fusion pour la prochaine AG de 2012.

Voici brièvement quelques commentaires sur notre activité et pistes de travail pour Ain Conseil Elevage. Pour terminer ce rapport moral, je vais saluer cette année encore l'action de Jean-Marie NICOLAS et l'ensemble de son équipe à votre service. Car plus encore que dans toute autre entreprise, la réussite d'une structure de services et de conseil repose sur l'action, les compétences et la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs qui sont à vos côtés, à votre écoute au quotidien pour vous apporter les services que vous attendez au meilleur coût.



AIN CONSEIL ELEVAGE

Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire
9 Décembre 2011

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2010-2011, clos le 30/06/11, et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes présentés dans le fonds et dans la forme et donne quitus aux administrateurs de leur gestion.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale reconnaît l'excédent de 10 986,00 € et décide de l'affecter au compte de réserve facultative.

Troisième résolution

Les mandats de MM. Pascal PROST (Cesseins), Roland LIEVRE (Villars-les-Dombes), Charles BERNARD (Etrez), Rodolphe BONSAQUET (Lhuis) et Jérôme MARGUIN (Illiat) arrivent à expiration. Tous sollicitent leur renouvellement.

M. Yoan BERNARD demeurant à Innimond, est proposé pour remplacer Michel CHAMBAUD et représenter les éleveurs caprins.

Quatrième résolution

L'Assemblée ratifie les remboursements des frais de déplacements et l'indemnité du temps passé allouée aux administrateurs au cours de l'exercice 2010-2011 soit 4 764,17 € pour les frais de déplacement et 7 362,42 € pour les indemnités de temps passé.

Ces remboursements ont été calculés selon les barèmes de la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

L'Assemblée fixe à 13 000,00 € le montant global de ces remboursements et indemnités pour l'exercice 2011-2012.

Rapport financier BOVI COOP

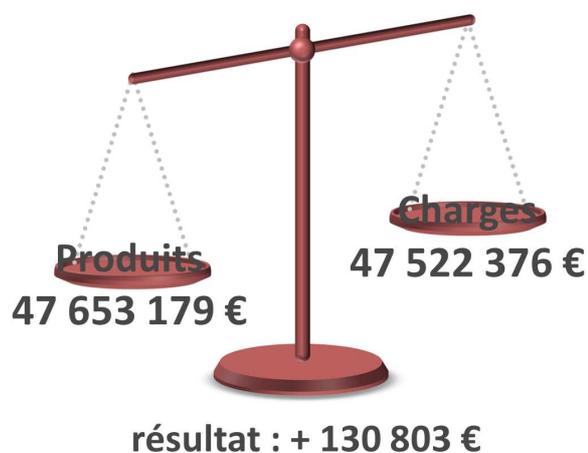
Le COMPTE DE RESULTATS de l'exercice 2010/11 fait apparaître :

- un résultat d'exploitation négatif à 64 146 € compte tenu d'une dotation de 377 000 € aux caisses de régulation pour compléments sur apports aux éleveurs,
- un résultat financier positif de 135 319 €,
- un résultat exceptionnel excédentaire de 59 630 €.



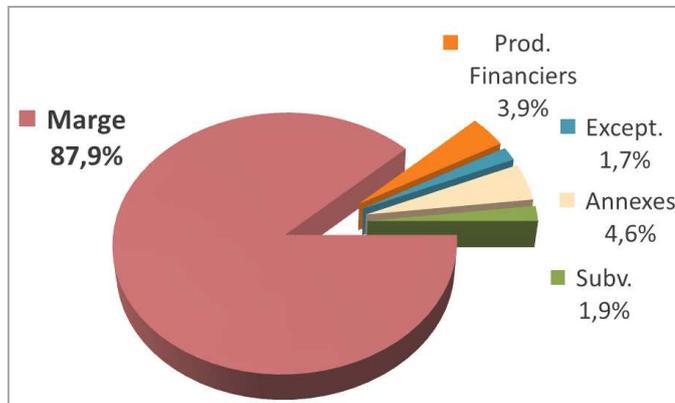
Produits d'exploitation	47 453 K€
Charges d'exploitation	47 517 K€
dont compléments sur apports	- 377 K€
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 64 K€
RESULTAT FINANCIER	+ 135 K€
RESULTAT EXCEPTIONNEL	+ 60 K€
RESULTAT DE L'EX.	+ 131 K€

Le total des PRODUITS (47 653 179 €) est supérieur au total des CHARGES (47 522 376 €) faisant ressortir un résultat net positif de 130 803 €.



PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (3 469 544 €)

Le chiffre d'affaires est en augmentation de 1,4 % et atteint 47 363 698 €. L'activité du groupement spécialisé représente 27 % du chiffre d'affaires.

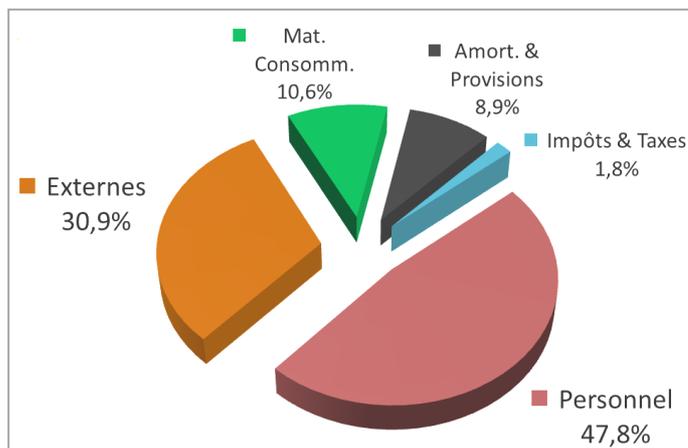


La marge commerciale globale est de 3 049 945 € après dotation aux caisses de régulation et représente 87,9 % des ressources de fonctionnement de BOVI COOP contre 86 % l'exercice précédent.

Les subventions diminuent de 47 753 € et s'élèvent à 64 089 €. Les produits financiers (138 939 €) sont également en baisse de 14 857 €. Les produits exceptionnels d'un montant de 59 630 € sont constitués par des ventes de véhicules, des ristournes et une annulation de capital à rembourser.

CHARGES (3 338 741 €)

Les charges de personnel correspondent à 32 ETP pour un montant de 1 595 234 €. Les charges externes représentent le 2^{ème} poste de charges avec 1 022 483 €.



Les postes les plus importants sont : entretien de véhicules, personnel mis à disposition, transports, déplacements et honoraires vétérinaires.

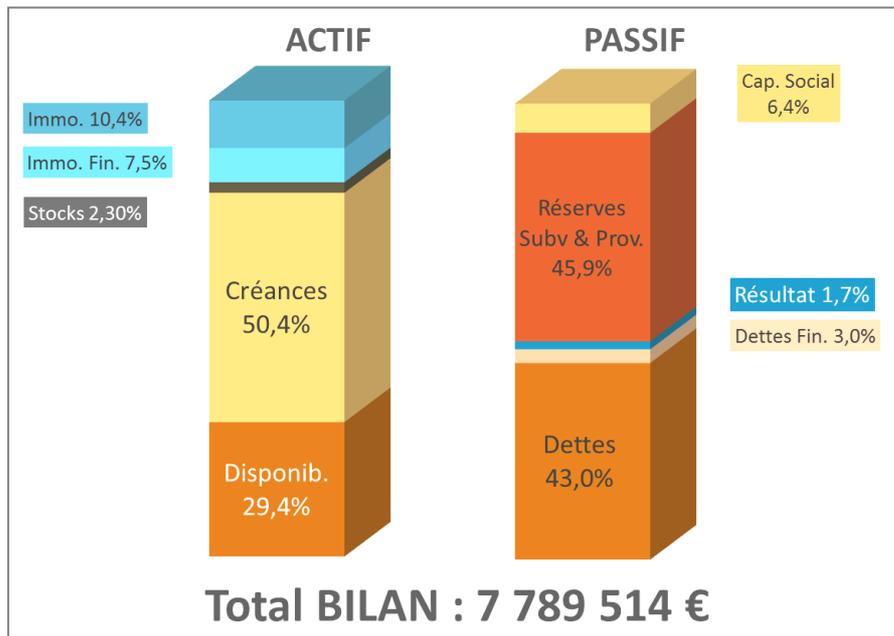
Les matières consommables sont constituées à 88 % par le carburant.

Les amortissements d'un montant de 275 088 € intègrent du matériel de transport pour 78 % et de constructions pour 10%.

Les charges ont progressé de 81 194 € par rapport à l'exercice précédent (+ 2,5 %).

Sur le résultat de l'exercice, le Conseil d'administration a décidé de doter les caisses de régulation à hauteur de 377 000 € : 230 000 € aux petits veaux et gros bovins en confiance, 97 000 € aux Jeunes Bovins en contrat, 35 000 € aux veaux sevrés et 15 000 € aux veaux de lait BRESSOU.

Bilan 2010/11



L'ACTIF du Bilan 2010/11 nous présente les moyens de BOVI COOP :

- les immobilisations incorporelles (logiciels) pour une valeur nette comptable de 119 267 € et les immobilisations corporelles (construction, matériel de transport) pour une valeur nette comptable de 694 653 €.
- les immobilisations financières pour 583 163 € principalement constituées par des participations financières dans TROPAL, COOPEX MONTELIARDE, SICAREV et FILIERE BOV'AIN.
- les stocks s'élèvent à 181 754 €.
- les créances, essentiellement « Clients » représentent 50,4 % du BILAN et s'élèvent à 3 918 277 €.
- les placements et disponibilités s'élèvent à 2 286 355 € et représentent 29,4 % du Bilan.

L'examen du PASSIF nous donne l'origine des ressources de BOVI COOP :

- le capital social pour 494 287 €.
- les réserves s'élèvent à 3 429 045 € soit 44 % du Bilan.
- le résultat s'affiche à 130 803 €.
- les provisions pour charges atteignent 142 673 €.
- les dettes financières pour un montant de 235 278 € correspondent aux emprunts et au capital social à rembourser.
- Les autres dettes d'un montant de 3 357 426 € correspondent pour 61 % aux apports de bovins et pour 28 % aux dettes adhérents par le biais des caisses de régulation.

Rapport moral du Président

GILBERT LIMANDAS

Cette année 2011 se termine dans un contexte enfin favorable pour la plupart des productions agricoles de notre région.

La conjoncture laitière est bonne, soutenue par un marché international porteur des produits laitiers (poudre, beurre, Emmental).

Le prix des céréales est élevé. Le prix du porc a enfin progressé, redonnant espoir aux éleveurs dont la trésorerie est à bout de souffle.

La conjoncture bovine est bonne avec un prix des animaux gras en hausse de 15 % pour les jeunes bovins et de 10 % pour les vaches de réforme. Seules les génisses de boucherie sont à la peine. Le prix des animaux maigres, broutards et veaux sevrés est porté par le prix du gras et par les exportations pays tiers avec des hausses de 9 à 10 %. Les producteurs de volailles, dans le sillage des gros opérateurs de la filière, ont pu répercuter leurs augmentations de coût de production et maintenir la rentabilité de leurs élevages.

Une seule ombre au tableau mais elle est de taille : la crise financière aigüe traversée par l'Europe et les pays développés qui fait peser une menace réelle sur la consommation des ménages et sur le financement de nos activités.

Je reste toutefois optimiste dans la prise de conscience de nos responsables politiques et de nos concitoyens européens des adaptations nécessaires de nos sociétés à cette nouvelle ère qui s'annonce. Pussions-nous retrouver à travers cette crise le sens des vraies valeurs, le goût du travail et de l'investissement individuel au service de la collectivité.

Concernant BOVI COOP, et pour cet exercice, nous pouvons nous féliciter des bons résultats financiers obtenus grâce à une activité soutenue.

Nous continuons notre progression sur presque toutes les catégories de bovins.

Les 1 500 animaux collectés par semaine, dont 513 gros bovins pour abattage, conjugués à une bonne gestion de nos charges, nous ont permis de dégager un résultat de plus de 130 000 €, ce qui nous permettra de conforter nos fonds propres.

Ce résultat est obtenu après intégration de 377 000 € dans nos caisses de régulation pour redistribution de compléments de prix aux adhérents, qui nous font confiance.

Je tiens à remercier tous nos salariés et leur directeur Yann LE SCOUEZEC pour la qualité de leur travail et pour leur dynamisme. La bonne image de BOVI COOP auprès des éleveurs et notre progression d'activité continue en sont la meilleure démonstration.



Grâce à des marchés porteurs, nous avons pu cette année augmenter sensiblement les compléments de prix aux productions spécialisées de veaux sevrés et de veaux Bressou. Nous espérons que les niveaux de rentabilité satisfaisants de ces produits inciteront quelques éleveurs à nous rejoindre.

Nous avons pris également la décision de relever sensiblement le niveau de régulation de nos jeunes bovins pour l'année 2011. Avec 80 € de plus qu'en 2010, nous avons voulu redonner confiance aux engraisseurs, qui pouvaient douter de l'intérêt de cette production dans un contexte économique très favorable aux céréales.

Signalons enfin que sur les 5 dernières années, nous avons augmenté le niveau de régulation des jeunes bovins en contrat : de 150 € pour les races allaitantes et de 200 € pour les Montbéliards. En résumé, les aides disponibles à tout nouvel engraisseur de JB adhérent de BOVI COOP sont : le financement apporté pendant 3 à 4 ans par le PIDA, la garantie de BOVI COOP - en cas de construction d'un bâtiment par un jeune agriculteur - d'une aide complémentaire grâce à notre caisse de régulation pour couvrir l'amortissement de ce bâtiment en cas d'insuffisance des prix de vente ainsi que la sécurité de la régulation de la valeur ajoutée grâce aux caisses mises en place. J'espère que ces soutiens inciteront enfin les banques à considérer favorablement cette production.

La diminution maintenant régulière du nombre de vaches à l'inventaire IPG, tant dans le département de l'Ain qu'en Isère ou dans le Rhône, doit nous inciter à réfléchir à l'avenir de notre filière.

Nous avons, en Rhône-Alpes et en bordure de région, des abattoirs récents et une grande population de consommateurs. Il serait dommageable à terme, pour l'équilibre financier de nos structures et pour les débouchés de nos animaux, de subir une restructuration trop forte des filières existantes.

Il ne s'agit pas de développer la population bovine en place mais au moins d'enrayer son érosion.

BOVI COOP et ses partenaires des Organisations d'Élevage de Ceyzériat s'inscrivent clairement dans cette dynamique. En témoigne notre ferme volonté avec AGS de développer la commercialisation des génisses prêtes pour l'export et notre engagement avec COOPEX dans la contractualisation de ces mêmes génisses.

Toutes les valeurs ajoutées prises par nos éleveurs adhérents, en engraisant des brouillards, en élevant des petits veaux en veaux sevrés, en élevant des Bressou ou des génisses prêtes confortent leur situation financière et créent de la richesse pour nos territoires et nos filières. Pour aller plus loin, je pense qu'il faut, avec toutes les OPA et avec l'aide des Pouvoirs Publics, mettre en place les leviers pour accompagner et aider les jeunes agriculteurs qui veulent se lancer dans l'élevage. Si nous ne le faisons pas, toutes les productions animales ne feront que diminuer dans notre région de polyculture élevage. Nous perdrons alors des emplois en amont et en aval et de la valeur ajoutée pour nos territoires.

Concernant notre fusion avec la CERL votée ici même il y a 2 ans, nous pouvons affirmer aujourd'hui qu'elle s'est bien passée. Les échos du terrain sont bons. L'intégration des adhérents du Rhône, du personnel et des administrateurs s'est faite correctement. Nous avons pu réduire les coûts administratifs de notre section Rhône et redéployer son activité.

Le fonctionnement de l'équipe commerciale et transport a été organisé pour être en phase avec celui de l'ensemble du personnel de BOVI COOP. Nous avons recentré nos achats sur notre zone de reconnaissance ; il nous fait maintenant travailler à développer notre activité.

Je vous présentais, il y a un an, l'évolution de la société TROPAL Viandes à Bourg-en-Bresse dont nous sommes actionnaires. Le choix de sa nouvelle Direction de développer l'abattage de bovins nous satisfait pleinement. Au cours de l'exercice clos, nous y avons fait abattre 37 animaux de plus par semaine.

La proximité de cet abattoir est gage d'économie de transport et rétablit un peu plus de concurrence, face à la domination écrasante du groupe BIGARD.

Pour conclure mon intervention, je souhaite remercier mes collègues administrateurs de leur participation à nos Conseils et surtout de leur unité dans nos prises de décisions.

Merci à Jean-Yves PERRIN, Philippe GAGNIERE et Jacky USANNAZ, qui nous quittent pour raison personnelle ou pour cause de santé.

Un merci très particulier à Guy MOISSONNIER, qui ne souhaite pas renouveler son mandat.

Guy, qui m'a précédé à la Présidence de BOVI COOP pendant plusieurs années : il a pris la présidence de BOVI COOP dans une période très difficile; avec l'aide du directeur de COPROVI, Guy a su restructurer BOVI COOP et, par la suite, il a été l'un des éléments moteur de la fusion des coopératives BOVI COOP et COPROVI.

Si BOVI COOP existe aujourd'hui et qu'elle a pris une envergure conséquente, qui nous permet d'aider au développement de certaines productions et de peser sur la vente de nos animaux, nous le devons pour beaucoup à Jean PAGE qui, avec quelques administrateurs, a créé le groupement COPROVI en 1985 et à Guy MOISSONNIER qui s'est investi dans le redressement de BOVI COOP en 1995.

BOVI COOP

Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire, 9 Décembre 2011

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2010-2011 clos le 30/06/11 et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de la gestion de l'exercice écoulé.

Troisième résolution

L'Assemblée constate que le capital social souscrit à la date de clôture de l'exercice, soit au 30/06/11, s'élève à 494 287,50 € contre un montant de 513 574,50 € à la clôture de l'exercice précédent. Le capital social a donc diminué de 19 287 €.

Quatrième résolution – dotation des réserves obligatoires

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de 130 803,31 € dont un résultat résultant des opérations faites avec les associés coopérateurs de 139 127,31 € et un déficit résultant des opérations faites avec les tiers de 8 324,00 €, l'Assemblée Générale Ordinaire dote les réserves obligatoires suivantes pour un montant de :

▪ Réserve légale (10% de l'excédent net réalisé hors opérations tiers) :	13 912,73 €
▪ Réserve compensant le remboursement de parts sociales :	19 287,00 €
▪ Réserve résultant d'excédent non répartissable :	59 630,63 €
▪ Réserve sur les opérations avec les tiers non associés :	- 8 324,00 €

Après imputation des dotations des réserves obligatoires, l'excédent net répartissable s'élève à 46 296,95 €, inscrit à la réserve facultative.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions conclues entre la société Coopérative et ses administrateurs ainsi que les conventions passées entre des sociétés ayant des administrateurs communs, approuve les conventions.

Sixième résolution

Les mandats de MM. Paul BEREYZIAT (Béreyziat), Olivier DECULTIEUX (St Clément les Places - 69), Philippe FAVIER (St Jean/Reyssouze), Philippe GAGNIERE (Quincieux - 69), Jean-Max JANICHON (Sulignat), Patrick JOSSERAND (Versailleux), Gilbert LIMANDAS (St Paul de Varax), Guy MOISSONNIER (St Paul de Varax), Jean-Yves PELUS (St Didier d'Aussiat), Michel PONTILLE (Ronno-69) et Jacky USANNAZ (Aime - 73) arrivent à expiration. A l'exception de MM. MOISSONNIER, GAGNIERE et USANNAZ, tous sollicitent leur renouvellement. MM. Benoît NEVORET (Marboz), David LAFOND (Montracol) et Bruno GRATALOU (Aigueblanche-73) sont proposés comme nouveaux administrateurs.

Septième résolution

L'Assemblée ratifie les remboursements d'indemnité du temps passé allouée aux administrateurs au cours de l'exercice 2010-2011 soit 13 833,09 €.

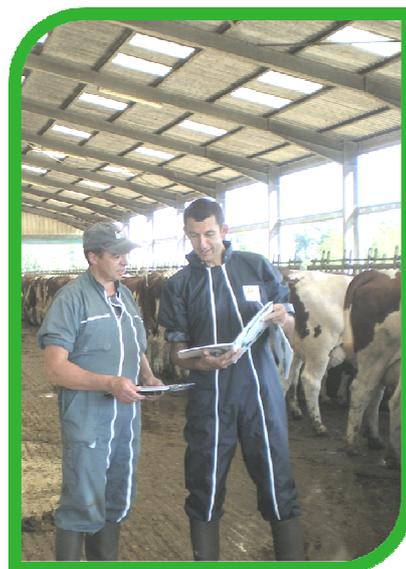
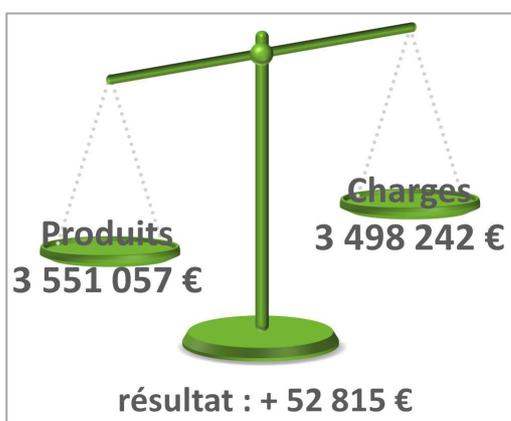
Ces remboursements ont été calculés selon les barèmes de la Chambre d'Agriculture de l'Ain. Elle adopte le budget 2011/2012 pour ces mêmes indemnités pour un montant de 15 000 €.

Rapport financier

AIN GENETIQUE SERVICE

Sur l'exercice 2010/11 d'AGS,
le total des produits, en hausse de 4,7 %, s'élève à 3 551 057 €.

Le total des charges, en hausse également de 3,2 %, s'établit à 3 498 242 €.

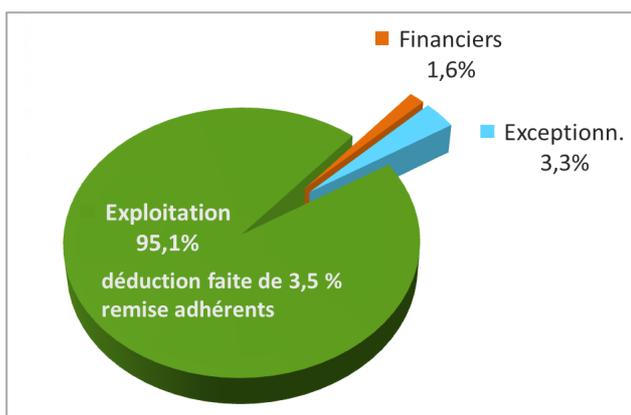


Le résultat de l'exercice est positif à + 52 815 €.

Il est fortement lié à l'augmentation d'activité sur cette campagne.

PRODUITS (3 551 057 €)

L'exploitation représente 95 % des produits, en hausse de 7,2 %. Celle-ci s'explique par la progression d'activité « IA et génétique », le lancement de la distribution de matériels de monitoring et de suppléments nutritionnels ainsi que la croissance continue des services « reproduction ».



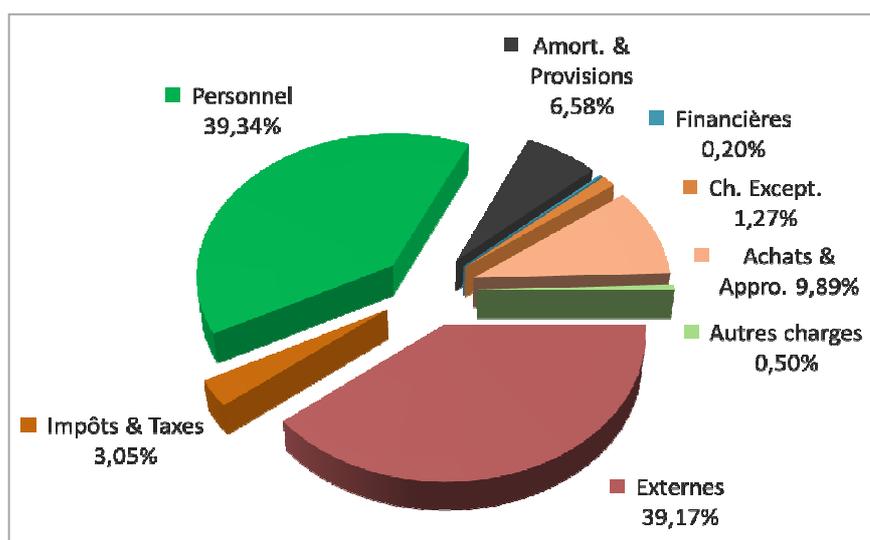
En contrepartie, le changement de mode de fonctionnement avec UMOTEST sur la partie « taurellerie - laboratoire » n'engendre plus de paiement de prestations par l'Union à AGS mais une facturation de la mise à disposition du personnel et une location des installations.

Les produits financiers diminuent de près de 22 % du fait de la baisse des taux de placement.

Les produits exceptionnels progressent de 120 % avec la revente à UMOTEST de l'ensemble du matériel de production du laboratoire, dans le cadre du Pôle Jeunes Taureaux.

CHARGES (3 498 242 €)

Les charges externes représentent près de 40 % du total. Elles enregistrent une augmentation de 3,3 %, principalement due aux achats de produits Nutral et matériels de monitoring, à l'augmentation du prix du carburant et des frais d'entretien des véhicules, aux charges locatives et personnel extérieur.



Les cotisations aux entreprises de sélection diminuent de 10 % pour UMOTEST et croissent de 20 % pour Gènes Diffusion, du fait de notre passage à 100 % GD cette année au lieu de 80 % l'an dernier.

Le poste « achat de matières premières et autres approvisionnements » baisse de 24 %, tous les intrants taurellerie et laboratoire de production étant désormais pris en charge par UMOTEST.

Les charges de personnel progressent de 4,4 %, suite à l'augmentation de la valeur du point, des cotisations MSA et des provisions pour départs en retraite.

Produits d'exploitation	3 493 K€
Charges d'exploitation	3 446 K€
RESULTAT D'EXPLOITATION	+ 46,7 K€
RESULTAT FINANCIER	48 K€
RESULTAT EXCEPTIONNEL	74 K€
Remise adhérents	- 116 K€
RESULTAT DE L'EX.	+ 52,8 K€

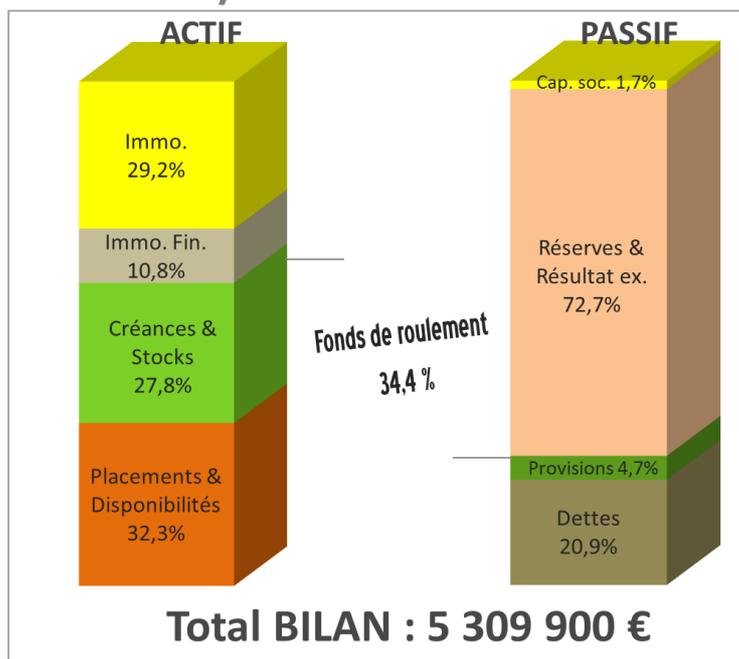
Le compte de résultats 2010/11 de votre coopérative AIN GENETIQUE SERVICE fait donc apparaître :

- un résultat d'exploitation positif à + 46 769 € avant remise
- un résultat financier à + 48 103 €
- un résultat exceptionnel de + 74 192 €.

Le Conseil d'administration a décidé une remise aux adhérents de 2,50 € par IAP

réalisée avec la coopérative sur l'exercice, soit un montant de 116 250 € qui représente 3,5 % du chiffre d'affaires. Le résultat final de l'exercice 2010/2011 s'établit donc à + 52 815 €.

Bilan 2010/11



Au 30 juin 2011, le Bilan AGS s'établit à 5 309 900 €, en augmentation de 56 638 €.

L'actif immobilisé progresse de 2,9 % avec la poursuite du renouvellement de la flotte de véhicules, qui induit une hausse des immobilisations corporelles, et la prise de capital dans GD IF pour un montant de 57 380 €, qui impacte les immobilisations financières.

L'actif circulant est quasiment stable mais ceci couvre :

- une hausse des stocks : semences, mais également depuis cette année produits Nutral, matériels de détection des chaleurs et des vêlages.
- une baisse de 7,6 % des placements et disponibilités après une très forte progression sur l'exercice précédent. Ils représentent encore plus de 32 % de l'actif.

Au passif, les capitaux propres progressent de + 1,4 %.

Les provisions diminuent légèrement du fait de la reprise pour la 2^{ème} année de 1/5^{ème} de la provision pour primes de testage, en partie compensée par l'augmentation des provisions pour départs en retraite.

Les dettes augmentent de 1,3 %.

Le fonds de roulement reste proche de 35 %, traduisant bien la solidité financière de votre coopérative.

Rapport moral du Président ALAIN VUAILLAT

2011 a été marquée au sein des Organisations d'élevage de l'Ain par l'accueil à Bourg-en-Bresse du Congrès international ICAR et du Concours National Montbéliard. La réussite reconnue de ces 2 événements n'a été possible que grâce à une synergie efficace avec France Génétique Elevage, l'OS Montbéliarde, la Chambre d'Agriculture, grâce au soutien financier des collectivités territoriales et des entreprises partenaires, et surtout grâce à l'investissement de nos salariés et éleveurs.

Je tiens tous à les remercier pour leur engagement car ils ont contribué efficacement à une belle promotion de l'élevage français auprès des congressistes internationaux et ont participé à une belle fête autour de la Montbéliarde.

Le 16^{ème} Concours National Montbéliard restera dans les mémoires pour la qualité des animaux avec une belle prestation des éleveurs de l'Ain. Nous avons tous en mémoire les nocturnes festives et conviviales et les fous rires du dimanche après-midi... de bons souvenirs qui ne nous ont pas empêchés de gérer le quotidien !

L'exercice que nous avons clôturé le 30 juin 2011 a été marqué, comme nous l'a dit Gilbert, par un redressement des cours du lait et des céréales, et dans une moindre mesure, des cours de la viande bovine. La satisfaction du Conseil d'administration d'AGS est de terminer l'exercice avec presque 2 % de hausse d'activité en IA, qui est notre cœur de métier. Les éleveurs ont fait le dos rond pendant la crise et ont rebondi dès l'amélioration des prix. Je tiens à remercier Gilles, notre directeur, son équipe technique et administrative, les techniciens de terrain pour ces bons résultats. Merci aussi à l'équipe taurellerie-laboratoire qui a su s'adapter à un nouveau mode de fonctionnement dans le cadre du pôle « Jeunes taureaux » constitué avec Umotest.

Néanmoins, l'année 2011 n'a pas été un long fleuve tranquille car nous avons dû prendre une décision stratégique délicate en quittant le GRC BOURGOGNE RHONE-ALPES. Les avancées dans les discussions avec la Coop. de la Loire et COOP'EVOLIA, qui auraient dû nous conforter dans notre branche d'activité, nous affaiblissaient dans nos relations avec nos partenaires des Organisations d'Elevage de Ceyzériat. Afin de nous « sentir » bien sur notre site des Soudanières et d'être capables de défendre au mieux les intérêts des éleveurs de l'Ain, nous avons finalement décidé de démissionner du GRC BRA au 31-12-11. Lors des assemblées de section, j'ai expliqué qu'AGS reste adhérente du groupe GENES DIFFUSION pour les races Prim'Holstein et Charolaise. GENES DIFFUSION a accepté notre adhésion en direct en maintenant nos deux représentants Pascal GRANGE et Guillaume COGNAT pour chacune des races.

Mais j'avoue que, depuis, une question me tourmente : que va devenir AGS dans l'univers de la génétique et de la mise en place demain ?!? En 3 ans, les évolutions technologiques ont fait leur



preuve : le sexage et surtout la génomique sont devenus incontournables. Ils ont offert d'énormes possibilités aux Entreprises de Sélection et dans le même temps ont accru la concurrence. D'une position de monopole de zone il y a 5 ans, nous sommes aujourd'hui confrontés à une concurrence franco-française forte, et qui devient vite européenne et mondiale avec des acteurs privés virulents. Je pense que la seule synergie avec les Organisations d'Elevage de Ceyzériat ne nous prépare pas suffisamment à relever le défi.

Que penser de la taille d'AGS (\cong 50 000 IAP) face à la fusion de CREAVIA et d'AMELIS ? Face à la constitution du groupe GENE SUD, qui place GENES DIFFUSION, ex-leader, en outsider ? Ces entreprises ont aujourd'hui les moyens de créer des partenariats forts et des synergies avec les grands groupes européens ou nord-américains. Quelle réaction doit-on avoir face aux difficultés financières de notre voisin UCEAR suite à l'investissement dans une taurellerie ultra moderne ? N'allez pas croire que je me lance en politique avec toutes ces questions mais j'ai bien l'intention, avec mon Conseil d'administration, de trouver des solutions pour que nos éleveurs puissent bénéficier d'une génétique performante à moindre coût, sans que l'on devienne pour autant un « petit village d'irréductibles gaulois » !

Mais, pour l'heure, restons positifs ! Le projet qui voit le jour en cette fin d'année 2011, c'est celui de l'IA équine. Les Haras Nationaux se désengagent progressivement de leurs stations de de monte et notamment du Centre technique de Châtenay, propriété du Conseil général de l'Ain et de la Communauté de Communes de Chalamont. Avec l'appui des Syndicats d'éleveurs de chevaux de selle et de trait du département, nous sommes candidats à la reprise de cette station. Les collectivités territoriales doivent donner leur accord pour la fin de l'année et nous avons bon espoir sur l'issue des délibérations.

Le site de la Ferme de Confrançon qui, lui, appartient à AGS et mis à disposition de BOVI COOP dans le cadre d'une convention, va faire l'objet de travaux afin de répondre à l'activité croissante de l'exportation. Le projet « 5 000 génisses » du groupe COOPEX-UMOTEST doit permettre d'avoir deux commerciaux sur le site afin de valoriser le surplus d'animaux mais aussi de créer de véritables ateliers génisses, dont la production sera planifiée et contractualisée. Nous profiterons des travaux pour créer un espace dédié à la vie des Syndicats de race. Tous les départs et arrivées des concours se font, en effet, à Confrançon; il est impératif de limiter le risque sanitaire sans perturber l'activité quotidienne par ces mouvements occasionnels.

Le bon fonctionnement d'une coopérative dépend avant tout de l'investissement humain des membres de son conseil d'administration. Je remercie donc les administrateurs d'AGS pour leur assiduité et la réflexion qu'ils proposent, et en particulier Jean-Yves PERRIN qui s'y est beaucoup investi, durant plus de 25 ans. Il a contribué au développement de l'IA en race Charolaise et s'est énormément impliqué dans les Entreprises de sélection, d'abord à l'UCEF puis à GD. Jean-Yves ne prend pas sa retraite mais souhaite « lever le pied » et s'orienter vers de nouveaux horizons... nous lui souhaitons pleine réussite.

Fort des valeurs qui nous animent, je reste persuadé que 2012 sera une année porteuse de projets et que notre coopérative saura trouver la place qu'elle mérite dans le puzzle de la reproduction animale.

AIN GENETIQUE SERVICE

Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire,
9 Décembre 2011

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2010-2011, la présentation des comptes annuels et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2011 tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux administrateurs de la gestion de l'ex. écoulé.

Troisième résolution

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice écoulé et constaté un excédent net de 52 814,90 €, l'assemblée générale ordinaire dote les réserves obligatoires suivantes : à la réserve légale pour un montant de 52 814,90€.

Après dotation des réserves obligatoires, l'excédent net répartissable s'élève à 0 €.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de ne pas servir d'intérêts aux parts sociales détenues par les associés de la Coopérative.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de ne pas distribuer de dividendes reçus par la Coopérative au titre des participations qu'elle détient, conformément aux dispositions de l'article L.523-1.

Sixième résolution

L'assemblée générale ordinaire décide de ne pas verser de ristourne aux associés-coopérateurs.

Septième résolution

Compte tenu des délibérations précédentes, l'assemblée générale constate que le montant des excédents disponibles est de 0 € et décide de ne pas répartir au profit des associés-coopérateurs de ristournes sous forme d'attribution de parts sociales d'épargne.

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de ne pas constituer de provisions pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales.

Neuvième résolution

L'assemblée générale décide de ne pas constituer de provisions pour ristournes éventuelles.

Dixième résolution

Les mandats de MM. Mickaël CORDIER (Chaveyriat), Alain DECHER (Grièges), Michel NERGOUX (Péronnas), Jean-Yves PERRIN (St Martin du Fresne), Daniel RAMEL (Vouvray), Alain VUAILLAT (Le Grand Abergement) arrivent à expiration.

A l'exception de Jean-Yves PERRIN, tous sollicitent leur renouvellement.

M. Daniel BLANC de Curciat Dongalon est proposé comme nouvel administrateur en remplacement de Jean-Yves PERRIN.

Onzième résolution

L'assemblée générale constate que le montant du capital social souscrit à la date de clôture de l'exercice soit au 30 juin 2011 est de 92 313 €, soit une augmentation de 3 367 € par rapport au montant constaté à la date de clôture de l'exercice précédent.

Douzième résolution

L'assemblée générale ratifie les remboursements des frais de déplacements et l'indemnité du temps passé allouée aux administrateurs au cours de l'exercice soit respectivement 13 178,43 € et 16 622,43 €.

Ces remboursements ont été calculés selon les barèmes de la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

L'Assemblée fixe à 35 000,00 € le montant global de ces remboursements et indemnités pour l'exercice 2011-2012.

Rapport technique commun



Assemblée générale, 9-décembre 2011

A BOVI COOP, nous enregistrons avec satisfaction une nouvelle progression de notre activité sur cet exercice de 1,4 %. La sécheresse de printemps en accélérant les sorties des gros bovins y a certainement contribué.

Nous récupérons plus de 20 animaux par semaine malgré l'arrêt de livraison des petits veaux par une coopérative du Centre avec laquelle nous avons un partenariat depuis plus de 10 ans et qui nous fait perdre plus de 1 500 veaux et malgré la restructuration de notre activité sur le secteur du Rhône, suite à la fusion avec la CERL, qui nous a fait perdre 700 broutards.

Une analyse plus fine des chiffres nous montre que ce sont surtout les vaches de réforme et les veaux Bressou qui ont progressé, confortant ainsi notre taux de pénétration dans les élevages laitiers de notre zone de reconnaissance.

L'activité insémination de la coopérative est en hausse très nette sur l'exercice 2010/11, avec un gain de +1,8 %, ce qui n'était pas arrivé depuis bon nombre d'années. Les IA totales progressent de 1 % seulement, traduisant une meilleure fertilité à l'IA. Le nombre d'adhérents continue de diminuer avec 989 éleveurs utilisateurs de nos services, soit -3,3 %, compensé par une augmentation continue du nombre de femelles inséminées par élevage.

Le contexte de la production laitière s'étant amélioré cette année, avec une revalorisation du prix du lait et davantage de visibilité pour les éleveurs dans l'avenir de leur production, les adhérents de la coopérative ont inséminé davantage en races pures laitières : +4,3 % en race Montbéliarde, +0,8 % en Prim'Hosstein et +3,8 % en Simmental. Cette augmentation se fait au détriment du croisement industriel, qui baisse de façon importante (-10,6 %).

En races à viande, on observe une hausse des IA race pure en charolais de +4,7 %.

Les éleveurs allaitants de la zone AGS inséminent davantage et de nouveaux éleveurs se mettent à inséminer.

AIN CONSEIL ELEVAGE a proposé une nouvelle offre de services en 2011. Aux mêmes conditions de contenus et de tarifs dans l'Ain et en Saône-et-Loire, nous nous engageons à l'égard de nos adhérents pour les alerter sur des critères pertinents. L'augmentation de taille des troupeaux oblige à une approche synthétique pour vérifier les bonnes conditions de production. Ce service dénommé Visiolact affiche les résultats mensuels intégrant de fortes compétences de conseil pour identifier les seuils d'alerte dans chaque contexte d'élevage.

Par exemple, l'analyse des variations de TP de chaque animal sur plusieurs mois nous permet de conseiller ou non une mise à la reproduction. Le service papier sera complété en 2012 par la mise en ligne sur un site extranet.

Après des décennies de délégation de l'IPG au GDS, une page se tourne. **A partir du premier janvier 2012, la Chambre d'agriculture reprend la gestion directe de l'IPG.** Cette évolution ne change pas l'objectif partagé par nos dirigeants, qui est de maintenir la qualité du service rendu, au coût le plus bas, en s'appuyant sur vos Organisations d'élevage.

L'utilisation du service « reproduction » proposé par AGS continue de croître. **Les synchronisations de chaleurs progressent de 12,3 %**. Près de 8 % des femelles sont inséminées après utilisation de cette technique de maîtrise de la reproduction.

49 000 constats de gestation ont été réalisés sur l'exercice, soit une augmentation de 14 %. Près de 70 % des adhérents utilisent ce service, qui concerne aujourd'hui 75 % des femelles inséminées. De plus en plus d'éleveurs valorisent cette prestation non seulement pour contrôler la gestation, mais préalablement à l'IA pour vérifier l'aptitude à la mise à la reproduction par palper. C'est le contrat FertiPlus. 80 % des constats sont réalisés par échographie et 20 % par palper.

Les services de conseil s'appuient sur des données collectées au travers du Contrôle de Performances. L'offre de service est très large, l'éleveur peut décider de son choix à partir de ses exigences de précision, d'officialisation, et de présence de main d'oeuvre s'il veut réaliser lui-même les prélèvements. Le système de management de la qualité en place depuis quelques années nous garantit des méthodes et des procédures précises pour officialiser les résultats. **A ce jour, nous intervenons dans 718 élevages bovins et 11 élevages caprins pour un effectif total d'animaux contrôlés stable aux environ de 39 000 vaches et 1000 chèvres**. Un élevage sur deux utilise aujourd'hui CoLine pour obtenir ses résultats.

L'année qui se termine a été calme en comparaison des 2 années précédentes qui avaient été marquées par la FCO et la tuberculose. **Des actions sanitaires nouvelles ont été mises en place**, en particulier à destination des JA : suivi des jeunes installés et formation à la maîtrise sanitaire des élevages.

Le service « reproduction » d'AGS comprend d'autres volets et tout d'abord un service de conseil aux adhérents. Notre technicien spécialisé a réalisé plusieurs **audits reproduction en élevage** sur l'exercice. Nous pensions cependant que cette prestation serait plus utilisée, vu les demandes préalables. Lionel VELON a également organisé, avec les inséminateurs, 5 journées à l'attention des adhérents sur le thème « maîtrise de la reproduction en élevage » : 3 réunions en élevage laitier et 2 en allaitant. Elles ont rassemblé 54 éleveurs. L'analyse du bilan reproduction de chacun des participants a été réalisée. Une séquence « terrain » permettait également de « toucher du doigt » les problèmes pratiques. Ces rencontres sont reconduites sur l'exercice 2011/2012. Mais la reproduction à AGS, c'est aussi la formation des inséminateurs. Ils participent régulièrement à des sessions de perfectionnement, soit en interne, soit avec l'ANFEIA : travail en abattoir sur le geste à l'IA, perfectionnement au palper et l'échographie... Le taux de réussite à l'IA (TNR 90 jours est en nette progression sur la zone de la coopérative depuis 2 ans et atteint 62,2% sur 2010/2011.

Dans les domaines de compétences de conseil, nos activités vont du sol au tank à lait. **Les services sont répartis en 3 grands domaines : la nutrition, la production, l'économie**. Nos actions de qualité du lait sont gérées en partenariat avec la FDCL. Au départ en retraite de Pierre FATET, nous avons recruté à mi-temps Laurent COURTOT, mis à disposition par la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire. Ses compétences sont mises à contribution pour les nombreux problèmes de cellules dans les élevages comme de qualité sur des germes spécifiques. En nutrition, Anne Blondel a la responsabilité d'accompagner, dans nos deux départements, une équipe de techniciens expérimentés et formés par les meilleurs spécialistes de l'Inra avec notre fédération nationale. En économie, une nouvelle méthode de l'Institut de l'Élevage simplifie la prise de données et valorise les résultats de groupe. La diffusion de cette méthode a le soutien de la région.

Les prix d'achat de toutes les catégories d'animaux sont en hausse. Une hausse modeste pour les petits veaux, dont les cours stagnent depuis plusieurs années. Les prix de bovins abattus progressent de 2 à 6 %, l'augmentation étant plus marquée pour les races laitières que pour les races allaitantes. Cette différence entre races est relevée aussi bien sur les vaches que sur les jeunes bovins ou génisses de boucherie. Pour les génisses prêtes, c'est la demande très forte à l'exportation qui a permis leur revalorisation.

Un nouveau service a été initié à l'automne 2010 : le MONITORING. Il regroupe toutes les technologies permettant de surveiller et de mesurer une activité grâce à un moniteur. Aujourd'hui, en bovins, les deux outils réellement développés concernent la détection des chaleurs et des vêlages. Votre coopérative a décidé de distribuer ces matériels, en lien direct avec notre métier : vous aider à gérer la reproduction dans vos troupeaux. Pour la détection des chaleurs, HEATBOX chez Gènes Diffusion et HEATPHONE chez MEDRIA ; pour la détection des vêlages, VELPHONE (MEDRIA) et bientôt VELBOX (Gènes Diffusion) sont les matériels distribués par AGS. Ils connaissent un essor rapide et important dans la plupart des pays, dont la France. C'est aussi le cas sur la zone AGS. Notre animateur est en charge du dossier. Il assure les prises de commandes, l'installation (seul ou avec le technicien GD ou MEDRIA selon le type de matériel) et la maintenance. Avec l'augmentation du nombre d'équipements installés, un inséminateur de chaque groupe sera certainement formé pour assurer la maintenance et permettre un maximum de réactivité et de proximité.

Notre personnel comprend des agents de pesées au nombre de 42 actuellement, en charge des contrôles mensuels en élevage. Ils sont rarement au-delà d'un mi-temps et le turnover est régulier. Des techniciens, 15 actuellement sont embauchés après BTS ou IUT et suivent une année en formation en CS aux Sardières. Cet investissement important de formation initiale se retrouve dans la qualité des services apportés. Notre souhait d'amortir cette année de formation par un minimum de 5 ans de présence sur le terrain est globalement atteint. Les départs de nos techniciens se font surtout pour des installations en élevage. C'est le cas cette année de Guillaume (7 ans de présence) et de Simon (5 ans de présence), qui reprennent chacun un élevage laitier. Ain Conseil Elevage est une excellente école de formation et nous sommes fiers de constater que nos techniciens démontrent par leur installation qu'ils croient dans l'avenir de la production laitière.

Nous vendons moins de petits veaux sur la Grand Ouest alors que l'export sur la Catalogne a remplacé pour partie ce débouché, avec des coûts de livraison identiques, les distances étant les mêmes. Les Espagnols sont demandeurs de veaux mâles Montbéliards pour l'élevage en taurillons alors que le Grand Ouest s'oriente de plus en plus vers la race Prim'Holstein pour produire du veau de boucherie. Nous avons vendu, cette année, 2 % de veaux en plus à nos adhérents et 10 % de plus aux intégrateurs de la région Centre-Est. Ce qui nous a permis de faire baisser nos coûts de transport. Pour écouler nos gros bovins abattus, nous nous appuyons toujours sur 4 abatteurs de la Région : l'abattoir BIGARD à Cuiseaux, proche physiquement de la Bresse, représente 50 % de nos débouchés à l'image de la moyenne française. Nous progressons très nettement cette année en activité avec la société TROPAL, dont nous sommes actionnaires, en profitant de sa volonté d'abattre plus de vaches de réforme et de génisses de race à viande. La proximité pour notre nouveau secteur du Rhône des abattoirs de Roanne et de Sury le Comtal a renforcé nos relations commerciales avec le groupe SICAREV.

La vente des génisses d'élevage est de plus en plus orientée vers l'export : plus de 80 % des génisses prêtes achetées à nos adhérents ont été vendues sur les Pays Tiers (Algérie et Maroc notamment). Le marché du veau sevré a été particulièrement dynamique cette année grâce à l'export vers les Pays Tiers également.

La Tunisie et l'Algérie ont permis un écoulement régulier et à prix intéressant de plus de 30% de ces animaux depuis le début 2011.

Le GDS 01 propose des services dans les domaines du bien-être animal, de la sécurité des éleveurs et de la protection sanitaire : parage des pieds des bovins, rainurage des bétons, écornage, analyses d'eau, diagnostic d'ambiance des bâtiments, désinfection et dératisation.

Le conseil d'administration d'AGS a également décidé, à l'été 2010, de proposer à nos adhérents des **solutions complémentaires pour aider à améliorer les résultats de reproduction**. Les produits de la «Gamme REPRO» de NUTRAL ont été retenus. Déjà distribués et testés par de nombreuses coopératives d'IA, ils bénéficient de solides références. Pour sa part, AGS a conduit sur la dernière campagne des essais d'efficacité de l'Ovulitral sur le taux de réussite en IA sur synchrones et en IA sexée. Un traitement associant Métrabol + Ovulitral + Fertibol pour les donneuses d'embryons, a également été testé en lien avec notre équipe de TE Bel-Air Embryons. Les résultats sont très favorables. Près de la moitié des adhérents AGS ont utilisé des produits de la gamme Nutral Repro au cours de cette 1ère année de distribution.

L'objectif de la coopérative est de travailler à améliorer en permanence les résultats de reproduction chez ses adhérents : par la génétique, par la technicité de ses agents, par le conseil et le suivi Et également maintenant avec les outils de monitoring et des solutions complémentaires.

L'analyse de l'échantillon de lait va s'enrichir de nouveaux paramètres. Le changement d'analyseurs du laboratoire GALILAIT ouvre de nouvelles perspectives avec le dosage du lactose, du pH, de l'urée et des acides gras en routine disponibles aujourd'hui. Nous investissons dans le programme de recherche européen Optimir pour valoriser le spectre de mesure permettant de donner un résultat sur le niveau de fertilité de l'animal et de gestation. Ces données sont évidemment très attendues mais nous n'avons pas encore de date précise de mise en routine.

La demande de nos clients et le besoin d'équilibre des filières nous conduisent à rechercher de nouveaux éleveurs de veaux Bressou, de veaux sevrés ou de jeunes bovins. Nous espérons que l'implication forte de BOVI COOP auprès des nouveaux éleveurs par le biais de financement PIDA avec les garanties apportées sur la rémunération grâce aux caisses de régulation, nous permettra d'intéresser quelques nouveaux agriculteurs.

Les résultats technico-économiques de nos adhérents sont disponibles pour encourager Eleveurs, Financeurs et Conseillers de gestion à mettre en place ces productions bovines.

Sur le plan génétique, l'ex. 2010/11 de la coopérative AGS est tout d'abord symbolisé par le véritable passage à l'ère de la génomique. C'est la 2ème année d'utilisation dans les races MO et PH. Ces taureaux ont respectivement représenté 24% des IAT en race MO et 37,5 % en race PH. Dans 2 ans, on peut logiquement penser qu'ils réaliseront plus de 50% des IA et on devrait monter à plus de 70 % d'ici 5 ans. Les taureaux génomiques apportent plus de progrès génétique (car l'intervalle de génération est plus court, la pression de sélection plus élevée) notamment sur les

fonctionnels. Ils permettent également plus de variabilité (plus de pères et d'origines différentes ; possibilité d'aller «chercher» des individus déviants dans des origines peu représentées...).

Le réseau régional des OCEL de Rhône Alpes Auvergne et limitrophe se structure toujours plus sur des projets intégrateurs autour de la Fidocl. La Recherche & Développement est un dossier régional Fidocl. Nous avons une part active dans le PEP lait. L'action THAM, arrivée à son terme après 3 ans de collecte de résultats, précise le lien entre nutrition et reproduction. Des préconisations claires vont être intégrées dans nos services techniques. Tous ces travaux sont diffusés par notre revue régionale Lait's Go. Nos recherches portent également sur les aspects fourragers au travers des essais de compositions floristiques des prairies et de plantes alternatives en réponse à des aléas climatiques : sorgho, millet ... Une opération de suivi de croissance de l'herbe Patu'Ra pour mettre à jour des références régionales sera poursuivie sur plusieurs années. Cette action a le mérite de pouvoir donner des indicateurs en temps réel pendant la saison de pousse.

Le 2ème point important au plan génétique, est le **développement de la semence sexée**. Elle est devenue une composante à part entière des choix génétiques dans les élevages, lors de la réalisation des plannings d'accouplements ... au moins dans les races MO et PH. Les IA en doses sexés ont représenté plus de 9% des IAT en MO et près de 5,5% en PH sur 2010/2011. C'est un véritable virage qui s'opère : chaque éleveur peut maintenant «décider de son renouvellement » et non plus « le subir », en inséminant ses meilleures femelles en semences sexées. Ceci ouvre également la possibilité de commercialiser des génisses gestantes surnuméraires, voire de créer un atelier spécialisé sur l'exploitation. Vu les besoins en génisses dans les troupeaux français et à l'export, la semence sexée devient une véritable opportunité de générer du revenu supplémentaire. Les données techniques avancées (50 % de gestation et 90 % de femelles nées) sont aujourd'hui confirmées sur plus de 10 000 vêlages au niveau de l'ensemble de la zone UMOTEST.

Nous souhaitons nous impliquer pleinement dans le **projet « 5 000 génisses prêtes »** de COOPEX MONTBELIARDE. Pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, nous avons renforcé notre équipe commerciale. Nous proposons également avec l'appui de COOPEX une contractualisation aux éleveurs qui veulent développer l'élevage de génisses prêtes pour l'export. Dans ce cadre, et pour les génisses qui seront contractualisées à l'âge de 12-18 mois, un prix de reprise sera garanti aux adhérents. En cas de fermeture des marchés export, une indemnité de 20% du prix de reprise leur sera versée. Nous pouvons également financer ces génisses pendant 3 à 4 ans avec l'aide du PIDA pour des ateliers de 20 génisses et plus. Nous espérons que ces engagements forts et inédits de Bovi Coop inciteront des éleveurs à se lancer...

Juin 2011 restera longtemps dans nos mémoires pour avoir associé les Rencontres Internationales des Professionnels de l'élevage - ICAR - et le Concours National de la race Montbéliarde sur le site de Bourg-en-Bresse. ICAR c'est l'organisation internationale de collaboration sur les différents aspects de la génétique animale. On y discute des protocoles officiels de contrôle de performances et des méthodes d'analyse des laits. Nous avons reçu les 300 congressistes dans nos locaux pour un repas festif autour d'un Bressou offert par Bovi Coop. La dernière journée du congrès a proposé des visites pour découvrir nos élevages bovins laitiers et allaitants, ainsi que nos élevages caprins. Le niveau de qualité des élevages a été unanimement reconnu et apprécié.

Le premier prix PLM en « bâtiment grand troupeau » obtenu par le Gaec des Cours à Domsure démontre s'il le fallait que cette qualité est bien réelle.

Nous vous avons informés l'an dernier de la décision du conseil UMOTEST de restructurer la production de semence. L'objectif affiché était d'avoir des équipes plus spécialisées et des unités de production plus performantes, équipées de matériels modernes (analyseur de semence, cytomètre en flux), pour produire des doses de qualité sans cesse supérieure, sans augmenter les coûts de production.

Le nombre de centres produisant des doses pour l'Union a été réduit de façon drastique : de 12 à 6 en 2009, puis à 3 en 2011. AGS fait partie de ces 3 entités et assure la production des doses de primo-diffusion pour l'ensemble des jeunes taureaux génomiques d'Umotest. A l'automne 2010, un pas a encore été franchi avec la gestion commune des unités « station Umotest + taurellerie AGS + laboratoire de production » dans le cadre du Pôle Jeunes Taureaux.

AGS loue ses installations à Umotest avec mise à disposition du personnel (donc des compétences). Les équipes sont unifiées, le management est commun, pour une cohérence technique et économique.

Globalement au niveau de l'union, on est descendu en 3 ans de 3,5 millions à 2 millions de doses produites par an, contribuant à maîtriser le coût du schéma. 651 000 doses ont été produites sur le Pôle Jeunes.

Le niveau régional revient souvent dans nos propos. Il est le bon niveau pour réunir des moyens cohérents avec nos objectifs. Toute notre informatique est déjà gérée à ce niveau depuis très longtemps. Nous sommes très heureux de publier le faire-part de naissance de notre **nouveau site internet www.fidocl.fr**. La revue Lait's go a été à la base de cette initiative.

Le site Coline va également être intégré et amélioré. L'archivage des données standardisé garantit l'éleveur d'un historique important. Cette masse de données de résultats des élevages a toujours été valorisée au travers de l'indexation génétique. Aujourd'hui, nous sommes convaincus que cette mine est une richesse inexploitée. Ainsi, nous avons le plaisir de vous annoncer la signature d'une convention avec une équipe d'enseignants VétAgro-chercheurs INRA pour exploiter ces données à des fins de conseil.

L'innovation qui vient au premier plan dans le domaine de la génétique cette année est la **possibilité désormais offerte à tous les éleveurs Montbéliards, Prim'Holstein et Normands de pouvoir faire génotyper leurs femelles**. Au niveau national, ce dossier est porté par la société VALOGENE, créée entre l'UNCEIA, l'INRA et les entreprises de sélection. Au niveau local, AGS distribue la technologie, en collaboration avec Ain Conseil Elevage. Des aides de nos entreprises de sélection viennent en déduction du tarif pratiqué.

La technique est la même que celle utilisée pour les mâles qui rentrent en station, à savoir la « puce » 54 000 marqueurs. Elle permet d'atteindre une précision inégalée avec les mêmes niveaux de CD pour les génisses que pour les mâles. Tous les caractères sont évalués, même les fonctionnels qui ne l'étaient pas jusqu'à maintenant pour les femelles (fertilité, longévité, tempérament, vêlage).

Les intérêts sont multiples, entre autres : hiérarchiser efficacement les génisses et anticiper les choix grâce une connaissance beaucoup plus précise de leur potentiel génétique ; améliorer la valorisation des doses sexées ou autres taureaux les plus chers... L'éleveur obtiendra ainsi un meilleur rendement économique de son troupeau, grâce à l'accroissement du progrès génétique, multiplié par 1,5 à 2 !

Nous devrions voir apparaître l'an prochain une nouvelle «puce» de génotypage (dite puce 6 K), apportant un peu moins de précision mais permettant de diminuer le prix.

L'intégration des adhérents du Rhône et du personnel de la CERL est réalisée. Le fonctionnement de l'équipe commerciale et transport a été calquée sur celui de l'ensemble de la coopérative.

Les redéploiements de personnel ont concerné :

- le personnel administratif car toute la facturation est traitée à Meillonas.
- les chauffeurs de bétailière qui travaillent certains jours pour d'autres secteurs de la coopérative
- Les commerciaux qui ont dû redéployer leur activité et changer de secteur.

Notre souci constant de trouver un débouché aux meilleures conditions commerciales pour tous les types d'animaux et notre proximité avec les éleveurs ont été les clés de la réussite de cette fusion. Il nous reste maintenant à développer notre activité pour conforter notre fonctionnement.

Les opérations de Contrôle de performances sont lourdes. Nos agents de pesées parcourent des distances toujours plus importantes pour aller dans les élevages aux heures de traite. Tout ce qui peut simplifier ces opérations est testé. Le LactoCorder, en place dans le Pays de Gex depuis le 1er janvier 2006, reste d'un coût trop élevé et d'une manipulation trop exigeante pour être généralisé. Nos élevages s'équipent de moyens électroniques soit en robot de traite soit en salle de traite, que nous voulons valoriser. Ainsi, nous proposons Ori-automate pour échanger entre nos bases de données et les machines en élevage. Nous préparons également avec la LP électronique une gestion plus simple de liste animale et du flaconnage. Les éléments du changement se mettent progressivement en place; le flacon est maintenant recyclé et peut donc contenir une puce électronique. Les investissements se font progressivement et au niveau régional.

AGS communique régulièrement avec ses adhérents, à travers le Génétique Repro Infos, qui paraît deux fois par an : en juillet pour les éleveurs laitiers et en novembre pour les allaitants. Nous disposons également depuis cette fin d'année d'un site internet **www.ain-genetique-service.fr**, outil de communication adapté aux technologies d'aujourd'hui et aux nouvelles générations d'éleveurs. Vous retrouverez sur le site tous nos services, nos gammes de taureaux mises à jour après chaque sortie d'index, nos publications et bien sûr des actualités régulières.

AGS, c'est aussi des hommes et des femmes, une entreprise où la dimension humaine est très importante. La qualité du service passe par des compétences techniques sans cesse accrues. Nous investissons en permanence dans la formation de nos équipes, afin que nos techniciens soient d'excellents généralistes de l'IA et de véritables spécialistes dans leurs domaines respectifs. Notre stratégie d'entreprise, c'est aussi de maintenir un juste dimensionnement des équipes pour un service de proximité, réactif et adapté aux attentes de nos adhérents, tout en veillant à maintenir les coûts.

« La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité, c'est celle de la coopération et du partenariat »

Kofi Annan,
ancien secrétaire général de l'ONU



La sélection bovine en Europe : Enjeux et perspectives d'ici 2020

L'Europe est l'un des principaux acteurs de l'élevage bovin au niveau international, et cela à divers titres : c'est tout d'abord 24 millions de têtes de vaches laitières assurant 21 % de la production laitière mondiale et ensuite près de 8 millions de têtes de viande bovine, pour un cheptel de 36 millions de têtes.

Ce secteur de l'élevage vit de nombreuses ruptures depuis quelques années : à la fois démographiques avec une diminution du nombre d'exploitants, d'où une forte restructuration, et de nombreux arrêts d'activité notamment en lait. Notons aussi de profondes mutations technologiques. Ces changements se matérialisent par l'arrivée de la génomique et par une forte évolution des outils de management du troupeau avec l'arrivée des automates comme le robot, les détecteurs de chaleurs et de vêlages.

Dans ce contexte, la sélection bovine - aujourd'hui encore propriété des éleveurs - doit évoluer pour relever de nouveaux défis d'ici 2020.

Pourquoi 2020 ?

D'ici 2020, notre filière bovine aura vécu la fin des quotas et la mise en place de la nouvelle PAC : une volatilité des cours même en lait, un impact plus important des mesures agri- environnementales pour le paiement des aides ainsi qu'une prise en compte du bien-être animal seront de nouveaux éléments de contexte, auxquels l'animal de demain devra permettre de répondre.

Pourquoi l'Europe ?

Pour trois raisons principales. La première est d'ordre législatif : toute nouvelle réglementation ou norme (identification, sanitaire, bien être, PAC) se discute et se définit au niveau européen. La seconde est d'ordre économique : le marché le plus rémunérateur au monde pour les produits agricoles et agro-alimentaires est l'Europe, et aujourd'hui une entreprise Française ne peut rester en dehors de ce marché accessible. Enfin, la troisième raison est le partage d'une histoire de la sélection et de valeurs communes aux filières de sélection bovine européenne (qualité et traçabilité des données), dont les éleveurs sont encore les propriétaires.

Quels enjeux ?

Ils sont nombreux : tout d'abord, il n'y a pas de sélection sans identification et sans données phénotypiques (=performance). L'Europe se caractérise par une qualité et une fiabilité de ces données d'une part et un accès jusque-là partagé au profit de l'utilisateur final qu'est l'éleveur. A nous de maintenir cet objectif tout en intégrant les nouvelles sources de données (automates...). Puis les efforts de recherche, notamment pour la prochaine étape de la sélection génomique : la génomique fonctionnelle avec l'épi-génétique. La filière doit être unie pour peser sur les orientations auprès de la recherche fondamentale, influencer sur les choix et donc rester en course pour l'excellence scientifique indispensable à toute innovation technologique pertinente et durable.

Enfin, les entreprises devront être capables d'allier services de proximité à une échelle raisonnable pour la mise en place et regroupements des services de back office, pour atteindre une taille critique indispensable au développement des services adaptés aux nouveaux outils et nouvelles demandes des éleveurs.

Xavier DAVID

Directeur de l'UNCEIA

AG des Organisations d'élevage de Ceyzériat
Décembre 2011